

## **Information à l'attention des enseignants spécialisés des assistants en maintenance d'automobiles concernant l'entretien professionnel des assistants en maintenance d'automobiles lors de l'examen final de 2021 conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de 2018**

À l'occasion de l'examen final des assistants en maintenance d'automobiles, on a désormais **deux entretiens professionnels** de 15 minutes chacun lors de l'examen oral. Les participants à l'examen final peuvent / doivent sélectionner **une** situation de travail avec les compétences opérationnelles correspondantes (nombre à deux chiffres dans le plan de formation) pour l'entretien professionnel. Si les personnes en formation ne choisissent pas d'entretien professionnel **avant le 27 février 2021**, ce sont le cas échéant les experts qui leur en attribuent un. Afin que les candidats voient la structure de l'entretien professionnel, ils reçoivent un exemple d'entretien professionnel (à ne pas remettre aux personnes en formation) au début du mois de janvier 2021. Étant donné que l'entretien professionnel doit être passé sans moyens auxiliaires, ce sera certainement intégré dans l'enseignement des connaissances professionnelles. Ce sera aussi un thème abordé lors de l'enseignement scolaire car l'entretien professionnel regroupe désormais théorie et pratique.

Afin que les assistants en maintenance d'automobiles puissent sélectionner la situation de travail correspondante et obtenir les informations requises, nous avons choisi de passer par l'enseignant spécialisé. Vous recevrez début janvier les situations de travail disponibles. Nous vous prions d'informer ensuite les personnes en formation de ce dont il s'agit et de leur remettre la liste des situations de travail. Les personnes en formation doivent remettre la feuille signée accompagnée de la situation de travail cochée à l'enseignant spécialisé avant le **27 février 2021**. L'enseignant spécialisé doit transmettre les feuilles signées à l'expert en chef compétent du canton avant le **12 mars 2021**. Les experts d'examen auront ensuite le temps de se préparer aux différentes situations de travail.

### **Planning :**

- Début janvier 2021, envoi des situations de travail à l'enseignant spécialisé
- Ensuite distribution et information des personnes en formation par l'enseignant spécialisé
- Jusqu'au **27 février 2021**, remise des feuilles signées avec la situation de travail cochée à l'enseignant spécialisé
- Jusqu'au **12 mars 2021**, remise des feuilles signées aux experts en chef par l'enseignant spécialisé

Berne, le 16.12.2021 / Arnold Schöpfer